

« La société inclusive ne se décrète pas. »

Présidente de la CNSA, Marie-Anne Montchamp revient sur les nombreux enjeux de la société inclusive, une notion qui suppose la mobilisation de tous et qui questionne notre manière de vivre ensemble.

Union Sociale: Quelle est votre définition de la société inclusive ?

Marie-Anne Montchamp: La société inclusive est pour moi l'exact opposé de l'exclusion. Dans notre histoire sociale, très tôt nous avons pris conscience que les personnes exclues étaient des personnes vulnérables, vulnérables car exclues et exclues car vulnérables... des politiques différenciées ont été mises en place pour répondre à toutes ces formes de vulnérabilité. L'ambition du faire société, par l'inclusion, nous conduit à changer de logique en faisant en sorte que toute personne, en dépit de ses différences, puisse trouver sa place dans notre société. La démarche inclusive se fonde donc sur l'acceptation des différences. Elle se fixe même de les additionner, pour enrichir l'ensemble de la société. Tout ceci passe par la reconnaissance des singularités, par l'accès aux droits de tous, le refus de toutes les discriminations, par l'accessibilité universelle et selon des principes de responsabilité, d'attention, de bienveillance et de bientraitance, de reconnaissance de l'expertise de la personne, par des pratiques de démocratie sociale...

US: La société inclusive est un objectif récurrent depuis plus de cinq ans, mais comment celui-ci se concrétise-t-il sur le plan des politiques publiques ?

MAM: Cet objectif de société inclusive, au sens où je viens de le décrire, s'est concrétisé au travers de nombreux dispositifs. C'est le cas notamment de la réponse accompagnée pour tous, mise en place à la suite du rapport de Denis Piveteau, « zéro sans solutions ». Dans ce cadre, il appartient d'accompagner la personne en tenant compte de sa situation particulière et en lui proposant une réponse qui pourra évoluer si nécessaire. Cet objectif suppose, non pas que la personne s'adapte à l'institution, mais bien que les organisations soient en capacité de s'adapter aux besoins, mais plus encore aux aspirations de la personne, ce qui suppose de l'écoute, de la souplesse, une capacité d'innovation et une grande résilience. Je pense également à la démarche « territoires 100 % inclusifs » qui permet qu'à l'échelle d'un territoire tous les acteurs (de la crèche, à école, au logement, à l'emploi...) puissent se coordonner pour répondre

La société inclusive, ça s'apprend

L'Uriopss Nouvelle-Aquitaine organise avec NEXEM, la FEHAP, la FISAF et avec le soutien de Sciences-Po Bordeaux, plusieurs sessions de formation sur la société inclusive. Ces sessions, qui devraient débuter en 2020, s'adressent aux responsables de structures soucieux, de prendre dans les meilleures conditions le virage de la société inclusive. Il s'agit notamment pour eux de mieux appréhender le cadre général des réformes engagées dans le domaine du handicap, d'acquérir toutes les compétences en matière de management stratégique, d'anticiper et de gérer les situations de crise, mais également

de s'approprier les expériences et données probantes dans le domaine de la transition inclusive. Plusieurs thématiques seront abordées lors de cette formation, notamment la généralisation des CPOM, la feuille de route « une réponse accompagnée pour tous », la transformation de l'offre médico-sociale, le développement d'une nouvelle approche et offre de services : service public de l'école inclusive, habitat inclusif, emploi accompagné. Ces sessions de formation concerneront également la réforme de la tarification des ESMS, mais aussi les principes fondamentaux de l'autodétermination des personnes.



aux besoins de la personne selon ses choix, là où elle se trouve, que ce soit en ville ou en milieu rural, et lui permettre de continuer à vivre là où elle a tous ses repères. Si cet objectif de société inclusive commence à se concrétiser, pas à pas, principalement pour nos concitoyens en situation de handicap, beaucoup reste à faire dans le champ de l'âge. C'est à mon sens le défi des années à venir...

US: On a parfois le sentiment que cet objectif de société inclusive est décrété d'en haut, sans que l'on donne forcément les moyens aux acteurs de l'atteindre. Quels sont les dangers de cette tendance ?

MAM: La société inclusive ne se décrète pas. Elle ne doit pas reposer sur les épaules d'acteurs isolés qui peuvent être à la merci d'injonctions paradoxales, car si c'est le cas, ce bel objectif peut rapidement devenir un motif de crispation et source de nouvelles exclusions. Une démarche inclusive suppose donc une mobilisation collective, la mise en réseau d'acteurs très différents et une bonne information de tous, dans une optique participative. Cette démarche n'est pas toujours facile à mettre en place, mais il s'agit d'un préalable indispensable.

US: Quelle place des associations pour faire vivre cette société inclusive, notamment au travers de leur capacité d'innovation ?

MAM: Dans la société inclusive, la personne accompagnée doit occuper une place centrale car elle seule définit la nature et la forme des réponses que l'on doit lui apporter. Les associations ont toujours été

au plus près des besoins des personnes les plus fragiles. Elles les connaissent et innovent en permanence pour sortir d'un cadre institutionnel souvent rigide et complexe. Les associations sont donc les plus à même d'inventer les formes d'organisation les plus susceptibles de répondre aux besoins évolutifs et diversifiés des personnes qu'elles représentent et accompagnent au quotidien. Toutes ces réponses doivent inspirer les politiques publiques et faire évoluer notre système de protection sociale pour une société inclusive.

US: Il y a dans ce concept d'inclusion une forte dimension démocratique. En quoi celui-ci questionne-t-il l'ensemble de la société ?

MAM: L'objectif d'inclusion emporte un véritable projet de société qui dépasse très largement le secteur de la solidarité. L'ambition inclusive concerne de très nombreux domaines... ainsi, l'économie inclusive refuse la résignation portée par le principe des gagnants et des perdants de la mondialisation, en suggérant de nouveaux modèles de croissance. Les citoyens ont plus que jamais soif d'équité, d'égalité des chances, mais aussi de reconnaissance de leur rôle, de bienveillance, d'attention à leur expertise. Pour paraphraser Françoise Dolto, le citoyen est une personne. Il est temps pour notre système de protection sociale de prendre en compte toutes les singularités. La société inclusive porte donc en elle un véritable enjeu de cohésion sociale. ●

**Propos recueillis par
Antoine Janbon**

L'inclusion implique un changement global

Si le postulat de la société inclusive implique de nombreuses mutations dans le domaine de l'action sociale, tous ces changements ne concernent pas uniquement les politiques sociales et leur mise en œuvre. Comment en effet peut-on aller vers une société plus inclusive sans s'interroger sur les politiques du logement, de l'habitat, de l'emploi ou de la formation ? Ainsi par exemple, vouloir un habitat inclusif pour les personnes âgées ou pour les personnes en situation de handicap physique ou psychique implique de concevoir d'autres formes de logements, mais aussi de penser une ville ou un territoire, qui participe à cette inclusion par sa politique d'aménagement et d'habitat. De la même manière, préférer l'emploi dans les entreprises ordinaires au développement des ESAT pour les personnes en situation de handicap est à encourager, mais ceci exige une adaptation des entreprises, un accompagnement dans l'entreprise et un engagement des autres salariés. Il en est de même pour l'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire qui suppose un long travail de changement de mentalités et des moyens en personnel formé. La société tout entière et de nombreuses politiques sont donc concernées par cet objectif d'inclusion. ●

Francis Calcoen